



Maisons en bois

Les raisons d'une popularité croissante. Pages 2-5

Boîte – Feu Magique

Pour que les enfants adoptent le bon comportement face au feu.
Pages 6-9

Urban Heat Map

Le thermomètre de la ville de Berne.
Pages 10-12

Crues

Une nouvelle carte affiche le risque pour chaque bâtiment.
Page 13



Développement de la construction en bois

La part de maisons en bois est encore modeste en Suisse. Elle progresse néanmoins depuis la révision des prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) en 2015. Pour Jérôme Tschudi, propriétaire d'un immeuble locatif en bois à Bienne, ce n'est pas un hasard.

Bonjour !

Nous baissons nos primes

Électricité, assurance-maladie, produits du quotidien : les prix vont continuer à augmenter en 2024. La clientèle de l'Assurance immobilière Berne verra quant à soi sa facture de primes baisser l'année prochaine, ce qui me réjouit.

« Toute la clientèle de l'Assurance immobilière Berne verra sa facture de primes s'alléger en 2025. »

Mais comment est-ce possible ? D'une part, notre bon résultat commercial 2023 nous permet de redistribuer 30 millions de francs à l'ensemble de notre clientèle. Cela représente une réduction de l'ordre de 12 % sur la facture de primes 2025. D'autre part, nous révisons nos tarifs. Nous baissons par exemple fortement le taux de prime pour les bâtiments non massifs tels que les bâtiments en bois. Nous répercutons ainsi le fait que le montant des dommages causés par un incendie dans des bâtiments non massifs a plus fortement reculé ces dernières années que pour les bâtiments massifs.

La prochaine édition de notre magazine reviendra plus en détail sur ces diverses adaptations. D'ici là, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Stefan Dürig
Président de la direction

La révélation lui est venue lors d'un voyage en Amazonie. Jérôme Tschudi (69 ans) a toujours été un ardent défenseur de la nature. En 2018, il a embarqué comme matelot et médecin de bord sur un navire de Greenpeace effectuant des recherches en Amazonie. Le but du voyage était d'empêcher des forages pétroliers dans un récif corallien au large du Brésil et de la Guinée. Mission accomplie. À son retour en Suisse, le chirurgien Jérôme Tschudi avait décidé de prendre sa retraite et d'oser encore une fois innover.

Il a donc acheté une parcelle non loin du centre de Bienne pour y faire construire un locatif de 20 logements de 2 à 4½ pièces. Le bâtiment en bois, certifié Minergie A, est un projet modèle en matière de durabilité : l'énergie pour le chauffage, l'eau chaude, l'aération, tous les appareils électriques et l'éclairage provient de sources renouvelables. Pour cela, une sonde géothermique avec pompe à chaleur et panneaux solaires d'une superficie de 300 m² ont été installés sur le toit et en façade. Le bâtiment

à énergie positive produit ainsi 30 % d'énergie en plus que ce dont il a besoin. En outre, le bois utilisé pour la construction est issu à 80 % de forêts suisses.

La construction en bois préserve le climat

Jérôme Tschudi est enthousiasmé par le bois comme matériau de construction. Et pas seulement pour son effet bénéfique pour le climat. « Le bois a un excellent pouvoir isolant. Et il faut moins de matière qu'avec les matériaux de construction habituels », précise-t-il. « Le bois confère une atmosphère très agréable dans les espaces de vie, car il absorbe l'humidité et la restitue. Pour moi, c'est une évidence : il n'y a aucune raison de ne pas construire en bois. »

Construire en bois est clairement bon pour le climat : le bois repousse et demande peu d'énergie grise pour être préparé en vue de



son utilisation. De plus, il absorbe de grandes quantités de dioxyde de carbone (CO₂) pendant sa croissance. Dans les maisons en bois, ce gaz à effet de serre reste « stocké » pendant des décennies.

En quelques années, la construction en bois a pris son essor en Suisse. Il est d'usage de parler de maison en bois si au moins les structures porteuses sont en bois. Près de 15 % de toutes les maisons en Suisse sont aujourd'hui en bois. La part du bois est d'environ 10 % pour les immeubles locatifs, et environ le double pour les maisons individuelles. La plus grande part de bâtiments en bois se trouve dans le secteur agricole : une ferme sur trois est en effet construite en bois. Le bois est aussi de plus en plus utilisé dans les écoles et autres établissements de formation comme les hautes écoles spécialisées : dans ce secteur, la part du bois représente déjà bien 20 %.

Possibilités de construire des bâtiments plus hauts

Ces dernières années, la construction en bois a sans cesse établi de nouveaux records de

hauteur. À Zoug, un immeuble locatif de 80 m de haut est en cours de construction, et Winterthur vise une tour de 100 m de haut sur le site Lokstadt. À Zurich Altstetten, une grande banque fait construire une tour de bureaux en

bois de 108 m de haut. Les chiffres sont encore plus impressionnants à l'étranger : en Australie, la hauteur visée pour l'instant pour un bâtiment en bois est de 180 m à Sydney ; un record que Perth entend bien battre avec un

Une start-up entend utiliser le bois plus efficacement

L'AIB soutient la start-up Scrimber CSC AG, sise à Thoun. Elle vise la mise au point d'un procédé permettant une utilisation plus efficace du bois. Quand un arbre est abattu pour en tirer du bois de construction, à peine un tiers peut en règle générale servir de bois de sciage. Le reste est utilisé pour fabriquer des panneaux agglomérés ou des panneaux de fibres. Mais la majeure partie est directement utilisée comme bois de chauffage. À long terme, il va donc être de plus en plus difficile de répondre aux besoins en éléments porteurs du secteur de la construction en bois.

Grâce au procédé Scrimber, il est possible d'exploiter jusqu'à 90 % de l'arbre. Pour cela, le rondin n'est pas débité mais pressé plusieurs fois entre des rouleaux afin de séparer les nombreuses fibres de bois longues qui le forment. Les fibres sont ensuite compactées en panneaux, qui permettent de fabriquer des éléments porteurs. Le matériau en bois nouvellement conçu sous cette forme s'appelle Scrimber. En collaboration avec la Haute École spécialisée bernoise (BFH), la start-up de Thoun souhaite construire en 2026 une première usine pilote pour la production de Scrimber. À long terme, le Scrimber devrait s'imposer comme matériau de construction.

[scrimber.com](https://www.scrimber.com)



bâtiment de 183 m. Le Japon veut mettre tout le monde d'accord avec un bâtiment en bois de 350 m de haut, soit 20 m de plus que la tour Eiffel.

Mais comment est-ce possible? Jusqu'en 2004, seuls les bâtiments d'un à deux étages avec une structure porteuse en bois étaient autorisés en Suisse. À partir de 2005, la limite était de six étages. Depuis la révision des prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) en 2015, il n'y a toutefois plus de limite pour les constructions en bois. « Le secteur a assez vite compris qu'il était dans son intérêt de participer aux études portant notamment sur la protection incendie des bâtiments en bois afin de l'améliorer », affirme David Sauser, responsable du Service spécialisé en protection incendie à l'Assurance immobilière Berne (AIB). Des documents exhaustifs fixant l'état de la technique (DET) ont été établis en conséquence avant d'être approuvés par l'AEAI. La protection incendie a ainsi sans cesse progressé. « En cas d'incendie, les maisons en bois sont aujourd'hui aussi sûres que les constructions en béton et acier. »

Protection incendie exigeante

Cela ne va pas de soi, car le bois, à la différence d'autres matériaux de construction, est inflammable. Indépendamment du matériau de construction, les normes de protection incendie définissent, selon la hauteur du bâtiment, des résistances au feu qui durent en général 30, 60 ou 90 minutes. En d'autres termes, une construction doit rester stable pendant ce laps de temps et au moins jusqu'à l'arrivée des sa-

peurs-pompiers. Le bois se comporte toutefois de manière intéressante en cas d'incendie : pendant la combustion, la couche extérieure devient du charbon de bois, alors que le cœur reste stable. Des supports en acier peuvent par contre se déformer et donc perdre en stabilité, alors que les constructions en bois conservent plus longtemps leur intégrité structurelle.

« En cas d'incendie, la stabilité du bois est nettement meilleure que celle de l'acier », constate David Sauser. « Élaborer des concepts de protection incendie est toutefois exigeant pour les bâtiments en bois et nécessite une expertise correspondante. » Pour l'AIB, il n'y a cependant pas de différences significatives, en termes de technique d'assurance, entre des bâtiments massifs et des constructions en bois. « Les maisons en bois sont tout aussi robustes, et les coûts après un sinistre se situent dans une fourchette acceptable », explique l'expert en protection incendie. L'AIB envisage donc une réduction de primes (voir encadré).

L'AIB examine sa propre zone bâtie en bois

Pour l'AIB également, la construction en bois joue un rôle de plus en plus important. « L'AIB accorde une grande importance à la protection du climat », affirme Patrick Lerf, responsable Finances et membre de la direction de l'AIB. « Cela tient aussi au fait que nous sommes directement concernés par le changement climatique au vu des phénomènes climatiques extrêmes de tram en plus fréquents. » Le quartier « Tramdepot Burgernziel » certifié « site 2'000 watts », auquel participe l'AIB, contient déjà des éléments en bois.

Et pour un terrain constructible acheté par l'AIB à Moosseedorf, des examens sont menés pour déterminer s'il est possible d'y construire un lotissement en bois. En outre, l'AIB soutient la start-up Scrimber, qui développe un procédé permettant une utilisation plus efficace du bois (voir encadré).

Jérôme Tschudi entend lui aussi poursuivre dans cette direction. Son prochain projet devrait voir le jour à Worben : un locatif de trois appartements dans le style d'une ferme. « Ce sera certainement mon dernier projet, car mon porte-monnaie se vide gentiment », dit-il en riant. ■

L'AIB prévoit une réduction de primes

Dans le canton de Berne, tous les bâtiments sont obligatoirement couverts par l'assurance de base auprès de l'AIB. Avec la facture annuelle, les propriétaires fonciers paient pour la couverture d'assurance. Distinction est alors faite entre bâtiments massifs et non massifs. Les maisons en bois font partie de la seconde catégorie. Depuis toujours, le taux de prime pour un bâtiment non massif est plus élevé que pour un bâtiment massif en raison de l'exposition accrue aux risques de dommages causés par un incendie. Mais l'AIB prévoit pour début 2025 une réduction du taux de prime pour les bâtiments non massifs. La prochaine édition de GVB-Info revient en détail sur ces adaptations.

« Nous devrions construire uniquement en bois afin de réaliser les objectifs climatiques »

Peter Haudenschild (55 ans) est persuadé que l'avenir appartient au bois dans la construction, bien que le retard pris en Suisse soit grand. Directeur d'une entreprise de construction en bois, il est aussi vice-président de l'association sectorielle Lignum Holzwirtschaft Bern.



Quels sont les avantages du bois comme matériau de construction ?

Il est agréable : le bois est chaleureux, sec et propre. Il a une température en surface plus élevée. On le sent bien en prenant par exemple un morceau de bois dans une main et un caillou dans l'autre. Le bois crée un cadre de vie agréable et isole mieux que la pierre ou le béton. Une maison en bois consomme donc moins d'énergie pour être chauffée.

Quels sont les inconvénients ?

Je n'en vois pas beaucoup. Bien sûr, recourir au bois comme matériau de construction est une affaire de goût. Les parties en contact avec le sol sont délicates à réaliser en bois, bien qu'il existe déjà des caves en bois. Dans une maison en bois, la protection incendie est garantie tout comme dans une maison en béton et acier. Pour s'en assurer, il faut faire appel à des spécialistes. Un-e ingénieur-e en bâtiment « normal » doit suivre des formations continues correspondantes ou consulter un-e ingénieur-e en construction de bois. Il en va de même avec l'isolation acoustique : contrairement aux matériaux utilisés pour des constructions massives, le bois est léger et oscille facilement. Il faut donc tenir compte d'aspects comme la transmission acoustique, y compris à travers des parties de construction adjacentes.

Sur le plan écologique, quels sont les avantages des maisons en bois ?

À l'avenir, nous devrions construire uniquement en bois, faute de quoi nous ne réaliserons pas les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Ce n'est pas un hasard si le canton de Berne recourt presque exclusivement au bois pour la construction de bâtiments publics. Au niveau mondial, la seule production de ciment cause environ 8 % des émissions globales de CO₂. Le bois, par contre, absorbe du CO₂ pendant sa croissance, et il le stocke pendant des décennies dans les maisons construites. Après une déconstruction, il est revalorisé, ce qui consomme moins d'énergie et est nettement plus simple qu'avec le béton ou la pierre. Ou, dans le « pire » des cas, il fournit de la chaleur lors de sa combustion ; le bilan climatique reste alors neutre, car la quantité de CO₂ libérée est équivalente à la quantité stockée. Plus nous utilisons du bois, plus il en repousse. Construire avec du bois suisse signifie aussi que les transports sont courts. De plus, nous renforçons ainsi la chaîne de création de valeur locale. Et les émissions de CO₂ liées à l'utilisation de matériaux conventionnels sont évitées.

En Suisse, on recourt cependant encore et toujours très peu au bois local. De plus, la part moyenne de bâtiments en bois dans la construction de logements n'est que de 15 %.

Oui, mais le bois rattrape vite son retard, car la demande est immense. De nos jours, fabriquer une maison en bois coûte presque la même chose que de construire avec d'autres matériaux. Le chantier dure toutefois environ trois mois de moins, car il n'y a pas besoin d'attendre que le béton sèche. Les éléments des murs, des plafonds et de la toiture sont préfabriqués hors du chantier et n'ont plus qu'à être assemblés

sur le chantier. Outre un gain de temps, la qualité a tendance à être meilleure que si la construction devait être réalisée sur le chantier, compte tenu des conditions météorologiques. La fabrication en série d'éléments de construction en bois s'est considérablement développée en Suisse ces dernières années. Je pense qu'à moyen et long terme, la construction en bois s'imposera aussi pour des raisons économiques : les matériaux produisant beaucoup de CO₂ seront à l'avenir plus fortement taxés, ce qui favorisera encore l'essor de la construction en bois.

La protection incendie est garantie dans les maisons en bois. Qu'en est-il de la protection contre d'autres dangers naturels tels que les séismes, la grêle ou les tempêtes ?

Le bois est un matériau solide et élastique qui résiste aussi bien aux séismes que les maisons traditionnelles. Et pour être franc, je préférerais me trouver sous un plafond en bois plutôt qu'en béton en cas de séisme. Le bois résiste aussi bien à l'eau et à la grêle que les façades en plâtre.

Un traitement spécial des façades en bois est-il nécessaire ?

Non. À part pour des raisons esthétiques. En effet, le bois devient gris au fil du temps, ce qui peut entraîner des irrégularités, car la décoloration n'est pas uniforme. La pose d'un vernis spécial permet d'éviter ce désagrément esthétique. ■

« Ça flambe
dans l'air ! »

Aurora



Flammes magiques, laine d'acier et écorce d'orange

Le feu est un élément fascinant, mais aussi dangereux. Dans le canton de Berne, il cause chaque année en moyenne 2'000 sinistres pour des coûts de 40 millions de francs. La « Boîte – Feu Magique » de l'Assurance immobilière Berne (AIB) est mise gratuitement à disposition des écoles du canton de Berne afin que les jeunes adoptent le bon comportement face au feu. Visite scolaire à Bolligen près de Berne.

7 h 30, école Lutertal à Bolligen, par un froid matin d'hiver. Les élèves de la huitième primaire d'Urs Senften se rassemblent sur les escaliers devant la salle de classe. Elles et ils écoutent les consignes avant de se répartir en plusieurs groupes: elles et ils ne savent pas encore vraiment ce qui les attend.

que la « Boîte – Feu Magique » est un excellent outil pédagogique, même pour les plus jeunes. Aujourd'hui, il a non seulement préparé des expériences pour ses élèves, mais aussi des expériences qu'il présentera lui-même. « Je leur fais confiance, tout simplement. »

maintenir du papier au-dessus d'une bougie jusqu'à ce qu'il se décolore, mais sans qu'il prenne feu. Les enfants n'y arrivent pas tous. D'autres parviennent à observer les colorations brunes. « Il y a eu du roussi », commente fièrement Silas.



Effectivement, les enfants se lancent dans les expériences avec une grande curiosité et une discipline étonnante. Au premier poste, un morceau de laine d'acier est maintenu aux deux pôles d'une batterie et se met à brûler immédiatement. « Quand il y a du courant, ça chauffe », affirme Annie. « On le sent bien en rechargeant un téléphone portable ! » La seconde expérience consiste à

« Quand il y a du courant,
ça chauffe, comme tu
le sais »

Annie



Expériences fascinantes

Un peu plus tard, elles et ils sont assis à deux ou trois autour d'un pupitre et travaillent assidûment sur l'une des sept expériences sur le feu choisies par leur enseignant. La « Boîte – Feu Magique » s'adresse aux élèves de la 3^e à la 8^e année scolaire: elle combine théorie et partie pratique avec un total de 15 expériences. « Je connais bien cette boîte, même si je l'ai rarement utilisée en classe jusqu'à présent », affirme Urs Senften. « Je fais partie du corps des sapeurs-pompiers et j'ai déjà donné ainsi plusieurs cours », précise-t-il. Il trouve



« C'est vraiment cool quand la laine d'acier scintille »

Lasse



Torchère produite par l'écorce d'orange

Au troisième poste, la flamme d'une bougie est aspergée des vapeurs liquides s'échappant d'une écorce d'orange. « Ça flambe dans l'air », observe Aurora. De prime abord, ce phénomène est bien étrange. Urs Senften vient à la rescousse et rappelle le triangle du feu étudié en cours théorique. « Quel est le combustible ici ? » Les filles en concluent vite que l'écorce d'orange contient des huiles. L'expérience « Allumette magique » est encore plus mystérieuse : « Il y a eu une explosion, et la bougie s'est éteinte parce que l'allumette tenue au-dessus a pris la flamme », raconte Serra dans un état de grande excitation.

Dans la cinquième expérience, une bougie est couverte avec des gobelets de différentes tailles jusqu'à ce que la flamme manque d'oxygène. Au poste six, la chimie est de la partie : le bicarbonate de soude et le vinaigre réagissent pour produire du CO₂. Si le gaz est ensuite répandu sur une bougie allumée, celle-ci s'éteint. « Jusqu'à présent, c'est l'expérience la plus excitante », note Lino. Le septième poste, « Flamme jumelle », est la seule expérience où la plupart échouent. « La flamme de la bougie est un peu trop petite »,

explique l'enseignant. « Et il y a trop de lumière dans la pièce : le bleu délicat de la flamme jumelle est à peine visible. »

La meilleure expérience

Les enfants sont manifestement d'accord pour dire que cette matinée était intéressante. En revanche, elles et ils ne sont pas d'accord sur l'expérience la plus fascinante. « Celle avec le papier », dit Jill. « J'ai trouvé génial qu'il faille tenir le papier au-dessus de la flamme en évitant qu'il prenne feu ! » Lasse, quant à lui, a adoré la laine d'acier : « C'était tellement cool quand elle s'est mise à scintiller. »

Urs Senften est lui aussi satisfait. De manière générale, les enfants de nos jours ont moins de persévérance et de patience face à de telles tâches, explique-t-il. Il a intégré la « Boîte – Feu Magique » à son cours « Nature, être humain, société ». Elle recoupe des éléments des « phénomènes naturels » et peut être combinée avec des contenus liés au thème de la météo traité actuellement. « Les enfants savent ainsi qu'une chose se dilate quand elle se réchauffe. Elles et ils ont pu l'expérimenter ici. »

En ce qui concerne la « Boîte – Feu Magique », Urs Senften vante les mérites des instructions pour les expériences, les conseils sur les pré-

cautions à prendre et les indications sur l'âge adapté. « De plus, les objectifs didactiques sont clairement formulés, ce que j'apprécie beaucoup », ajoute-t-il. « Plusieurs compétences sont mobilisées : les enfants doivent lire, comprendre et appliquer les consignes. Elles et ils doivent ensuite décrire ce qui a été observé. Puis vient l'étape de l'interprétation et de l'application des connaissances. C'est vraiment bien fait ! » ■

« Boîte – Feu Magique » disponible gratuitement pour les écoles

Toutes les écoles du canton de Berne ont reçu la première version de la « Boîte – Feu Magique » lors de son lancement en 2007. Elle a maintenant été révisée et mise en conformité avec le plan d'études 21. La « Boîte – Feu Magique » est toujours distribuée gratuitement aux écoles du canton. Informations complémentaires et commande sur

gvb.ch/bfm



« Le feu fascine la plupart des enfants »



Claudia Gerber (à gauche), collaboratrice de projets à l'AIB, et Martina Hofmann, cheffe de projets à l'AIB, ont mis au point la nouvelle version 2023 de la « Boîte – Feu Magique » en collaboration avec INGOLDVerlag.

Concrètement, quelles sont les nouveautés ?

Martina Hofmann : La principale est la mise en conformité avec le plan d'études 21 : les liens avec les objectifs didactiques et les compétences sont partout visibles. Nous avons aussi numérisé un grand nombre de choses. Il y a un site web clair. Toute la partie théorie a été révisée et peut être téléchargée.

Claudia Gerber : Tout à fait. L'enseignant-e peut tout télécharger en PowerPoint : les séquences théoriques, les fiches de travail, et le couplet de la chanson de Mani Matter « I han es Zündhölzli azündt ». Le design a aussi été revu : la boîte en tant que telle est la même, mais la couleur et les autocollants ont changé. Le personnage « Flämmli », qui guide les enfants à travers la matière, est lui aussi nouveau.

Et vous, qu'est-ce qui vous plaît le plus ?
Claudia Gerber : Notre but est de sensibiliser

les enfants sans les effrayer. Je suis contente que nous puissions le faire de manière aussi ludique avec la « Boîte – Feu Magique ». J'ai aussi pu observer comment elle était utilisée dans une école : j'ai beaucoup aimé voir l'étonnement des enfants. Le feu fascine la plupart des enfants.

Martina Hofmann : J'aime le fait que les expériences abordent des points différents : il faut parfois connaître les différents niveaux de chaleur dans une flamme, et parfois le numéro des sapeurs-pompiers. L'un des effets collatéraux est de susciter l'intérêt pour les jeunes sapeurs-pompiers et sapeurs-pompières, ce qui est important pour la société dans son ensemble. Les retours du personnel enseignant après la mise en conformité avec le plan d'études 21 est globalement positif : la « Boîte – Feu Magique » a clairement fait ses preuves comme mesure de prévention. Nous nous réjouissons de poursuivre son développement. ■



Prendre la température de la ville

La population citadine souffre de plus en plus de la chaleur estivale et cherche à s'en prémunir. À Berne, un réseau de capteurs posés par l'université fournit les données correspondantes. Grâce à l'association Smart City Verein Bern, les températures relevées sur les 120 sites sont désormais aussi accessibles publiquement en ligne.

120 stations de mesure semblables ont été installées par l'Université de Berne et l'association Smart City Verein Bern en ville de Berne et aux alentours.



Les capteurs des stations enregistrent la température et l'humidité de l'air. Toutes les dix minutes, les relevés sont envoyés par onde radio à l'ordinateur central.



Moritz Burger (à gauche), doctorant à l'Institut de géographie de l'Université de Berne, et le groupe d'étude du climat exploitent depuis 2018 un réseau urbain de mesure. Felix Adank, chargé des questions climatiques au sein de l'association Smart City Verein Bern, veille à la visibilité publique des mesures effectuées.

« Îlot de chaleur » est un terme désormais courant. Il désigne une zone qui surchauffe en été et qui peine à se rafraîchir durant la nuit. Ce phénomène concerne surtout les villes, avec des surfaces bétonnées et des immeubles qui conservent beaucoup de chaleur et la restituent lentement. D'autres causes sont l'absence d'arbres et d'espaces verts ainsi que la densité du bâti, qui empêche la convection pendant la nuit. De telles conditions sont réunies à bien des endroits à Berne et aux alentours. Les zones bâties affichent donc une chaleur de plus en plus souvent tropicale la nuit, alors qu'à la campagne, l'air se refroidit agréablement après le coucher du soleil.

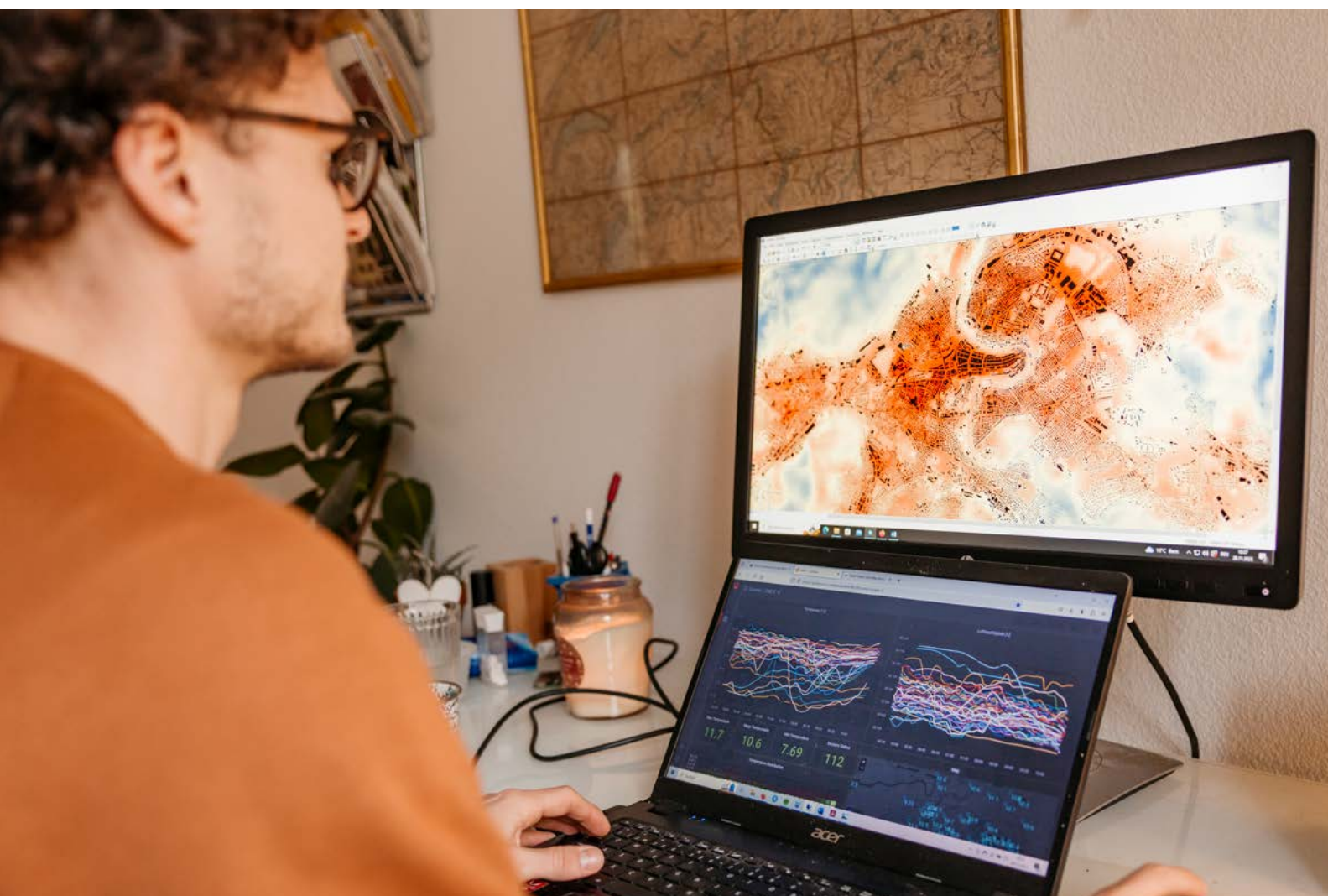
« Les écarts de température les plus importants sont mesurés entre 22 et 23 heures », explique Moritz Burger, doctorant à l'Institut de géographie de l'Université de Berne. « En certains endroits de Berne, il fait de 5 à 7 degrés de plus qu'à l'extérieur de la ville, voire 10 degrés dans les cas extrêmes. » À Berne, le réchauffement

est particulièrement marqué en vieille ville et dans le quartier du Breitenrain. « Ces deux quartiers sont situés dans des zones où l'air frais a de la peine à arriver. »

Mesurer plus souvent et automatiquement

Moritz Burger et le groupe d'étude du climat de l'Université de Berne exploitent depuis 2018 un réseau urbain de 80 stations. En 2023, les stations de mesure ont été remplacées par des modèles améliorés. Il n'est plus nécessaire de lire manuellement les données (température et humidité de l'air). Les nouvelles stations transmettent toutes les dix minutes les relevés par onde radio à l'ordinateur central. En outre, les mesures sont effectuées tout au long de l'année et non plus seulement de mai à septembre. Dans le même temps, le réseau a été étendu avec 40 sites supplémentaires dans l'agglomération, notamment à Ittigen, Köniz et Ostermundigen.

Une extension rendue possible par l'association Smart City Verein Bern. Pour son chargé des questions climatiques, Felix Adank, l'engagement de l'association a du sens : « Les questions environnementales, climatiques et énergétiques nous tiennent à cœur. Nous voulons contribuer à trouver des solutions pragmatiques. Les mesures d'ajustement au niveau local dans les îlots de chaleur représentent un défi majeur. La balle est maintenant dans le camp des villes et des communes. » L'AIB soutient elle aussi le projet. « Le changement climatique est un sujet prioritaire pour nous », affirme Patrick Lerf, responsable Finances et chargé des questions climatiques à l'AIB. « Pour nous, la grêle, les vents tempétueux et les fortes précipitations sont certainement les conséquences les plus dramatiques du réchauffement climatique. Mais le problème de la chaleur va lui aussi avoir des incidences sur notre manière de construire. Ce sujet concerne donc autant notre clientèle que notre entreprise en tant que compagnie d'assurance. »



Les données des stations de mesure permettent de localiser les endroits où la température monte le plus. En ville de Berne, ce sont avant tout la vieille ville et le quartier du Breitenrain qui sont touchés.

Sensibilisation grâce à des données en direct

Afin de sensibiliser la population à la problématique des îlots de chaleur, l'association Smart City Verein Bern a créé le site web « Smart Urban Heat Map Bern ». Il permet de consulter 24 h/24 les valeurs actuelles de température et d'humidité de l'air dans les 120 stations. En quelques clics, il est ainsi possible de savoir si l'on se trouve dans une zone surchauffée. Les données sont particulièrement intéressantes pendant les chaudes nuits d'été.

Les données du réseau de mesure permettent de bien localiser les sites qui posent problème. Ce qui intéressera aussi les autorités de la ville de Berne, affirme Moritz Burger: « Avec ces relevés, nous pouvons vérifier si les mesures prises par la ville pour s'adapter au changement climatique sont efficaces. » Par exemple à la Rosalia-Wenger-Platz non loin de la gare

de Bern Wankdorf: l'année passée, 900 m² d'asphalte y ont été remplacés par un revêtement de marne perméable, avec végétalisation par des arbustes, des buissons et des arbres. On pourra bientôt mesurer l'effet de ces mesures sur l'environnement immédiat.

Les particuliers aussi peuvent agir

Libérer des sols et planter des arbres n'est pas toujours possible en ville. Pour Moritz Burger, il est donc d'autant plus important de procéder correctement dès le début, c'est-à-dire de planifier suffisamment d'espaces verts et de disposer les bâtiments de manière à laisser passer les courants nocturnes rafraîchissants. À l'avenir, les propriétaires privés devront eux aussi assumer davantage de responsabilités à cet égard: « Des façades végétalisées sont une possibilité. Mais des jardins avec de la végétation sauvage en abondance ont aussi un effet rafraîchissant et favorisent en outre la biodi-

versité. » Certes, ces mesures et d'autres semblables ne permettront pas d'arrêter le changement climatique, mais: « Elles contribuent à ce que nous puissions mieux supporter les conséquences du changement climatique. Cela en vaut la peine à tous les coups. » ■

Contrôle de la chaleur

Vous voulez savoir quelle est la température actuelle dans la ville et l'agglomération de Berne? Cliquez ici pour accéder à la Smart Urban Heat Map Bern.



smart-urban-heat-map.ch

Ce site web n'est disponible qu'en allemand.

Une nouvelle carte des crues présente le risque pour chaque bâtiment

Une nouvelle carte de l'Assurance immobilière Berne (AIB) présente, pour chaque bâtiment dans le canton de Berne, l'ampleur et la fréquence possibles des dégâts causés par des crues de diverses intensités. La prévention gagne ainsi en efficacité. Les premières expériences réalisées à Thoune et Steffisburg sont positives.

Depuis plusieurs années déjà, il est possible de se renseigner en ligne sur la menace de crue à laquelle est exposée sa maison. La carte en question montre le risque potentiel, mais ne dit rien sur le type de dégâts pouvant être causés par l'eau, pas plus que sur leur fréquence. Le montant des dommages dépend avant tout de l'affectation et de la valeur d'un bâtiment ainsi que des éventuelles mesures de protection qui ont été prises. Si l'eau pénètre dans une remise inutilisée, les dégâts seront moindres que dans un immeuble d'habitation, un immeuble commercial ou, pire, un hôpital.

Cartes des risques et valeurs des bâtiments combinées

Voilà pourquoi l'AIB a conçu une carte indiquant, pour chacun des 440'000 bâtiments dans le canton de Berne, quels dommages sont attendus à quelle fréquence et pour quel type de sinistre lié aux crues. « La carte permet d'évaluer avec précision où et à quelle fréquence un dommage important risque de se produire », explique Hannes Suter, spécialiste en dangers naturels à l'AIB. Pour cette analyse des risques, différentes données ont été combinées: « D'une part, des informations tirées des cartes des risques qui indiquent quelles zones sont inondées, avec quelle intensité et à quelle fréquence, suite à des crues de ruisseaux, de fleuves, de lacs ou par un ruissellement de surface. Et d'autre part, les données dont dispose l'AIB quant à l'affectation et la valeur de chaque bâtiment. »

L'expert en dangers naturels en est convaincu: la nouvelle carte fournit de précieuses informations. « Elle nous montre où les plus graves dommages menacent et à quelle fréquence ils sont attendus. Dans ces endroits, nous voulons contacter proactivement les propriétaires de bâtiments et les inciter à prendre des mesures de protection. »

Dans un premier temps, cela a été fait à Thoune et Steffisburg. Les réactions des personnes contactées ont été très positives, se réjouit Hannes Suter: « Le fait que nous nous soucions de nos assurées et assurés est apprécié, tout comme notre soutien financier dans la planification et la réalisation de mesures de protection. » Après l'essai pilote à Thoune et Steffisburg, l'AIB calcule actuellement les risques pour les bâtiments dans tout le canton et prend contact avec les propriétaires concernés.

La prévention en vaut la peine

La nouvelle carte permet de fixer correctement les priorités et d'utiliser efficacement les moyens de prévention à disposition. Tout le monde en profite, comme le souligne Hannes Suter: « La prévention coûte, certes, mais elle en vaut en tous les cas la peine. Il s'agit de préserver des vies et d'éviter des dégâts matériels. Et moins il y a de dommages, moins les primes sont élevées pour toutes les personnes assurées. » Avec 30 millions de francs, les dégâts d'eau causent en moyenne la moitié des coûts à charge de l'AIB pour couvrir les si-

nistres causés par des dangers naturels. Les deux autres dangers naturels « coûteux » sont le vent et la grêle. Dans un proche avenir, l'AIB entend donc établir des cartes correspondantes. ■



L'AIB vous soutient

Votre maison est-elle régulièrement inondée? Ou le risque de crue est-il avéré sans que vous ayez jusqu'à présent dû en subir les conséquences? Des mesures préventives de protection contre les inondations valent en tous les cas la peine. L'AIB contribue à la planification et à la réalisation à hauteur de 80% à chaque fois, à concurrence de 10'000 francs. Des subventions plus élevées sont possibles à titre exceptionnel.

Souhaitez-vous déterminer le risque potentiel pour votre domicile? Alors prenez contact:



centre-dangersnaturels.ch

Riche en événements à tous les niveaux : notre exercice 2023

Le 18 avril, nous avons publié notre bouclément annuel. Voici les grands moments de notre exercice passé.

Grâce à la faible charge des sinistres et à l'évolution positive des marchés des capitaux, nous affichons un **bénéfice consolidé de 7 millions de francs** à l'échelle du groupe. Au vu de ce bon résultat, nous pouvons **redistribuer 30 millions de francs** à notre clientèle.

En collaboration avec des spécialistes, nous avons élaboré un guide sur les **installations photovoltaïques sur des façades de bâtiments élevés**. Les enseignements tirés à cette occasion ont alimenté un document de transition national publié en octobre 2023 par Swissolar.

Nous aussi utilisons **l'intelligence artificielle**. La solution **gvbrAln**, que nous avons conçue nous-mêmes, constitue ainsi un projet majeur. Les premiers tests effectués en 2023 ont été prometteurs.

Les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers doivent avoir suffisamment d'**eau** à disposition pour pouvoir éteindre rapidement les **incendies**. Dans le canton de Berne, ce sont les communes qui répondent du système d'adduction d'eau d'extinction. Nous leur venons en aide **sur le plan financier et en les conseillant**.

Nous avons piqué votre curiosité ? Notre rapport de gestion en ligne vous propose des vidéos intéressantes et des informations complémentaires à ce sujet et sur d'autres thématiques.



gvb.ch/rapportdegestion

4,7 points sur 5 : notre clientèle est très satisfaite de notre travail

Notre clientèle nous tient à cœur. C'est pourquoi il nous importe de savoir à quel point elle est satisfaite de nous et de notre travail. Nous sommes fiers d'annoncer que la moyenne de satisfaction de notre clientèle s'élève à 4,7 points sur 5 pour le second semestre 2023.

En ce qui concerne la compétence, la rapidité de réaction et l'amabilité, nous avons obtenu une moyenne de 4,6 points sur 5. Et le taux de recommandation (Net Promoter Score) de 61 est également appréciable : plus de 3'000 personnes nous recommanderaient. Mais nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Comme nous souhaitons constamment nous améliorer, nous prenons activement contact avec les personnes qui n'étaient pas satisfaites et leur posons des questions.

Portail clientèle myGVB lié à la plateforme de durabilité myky

Connaissez-vous notre portail clientèle ? Vous y trouvez divers documents tels que contrats, offres et factures. Vous pouvez également formuler des demandes en ligne, par exemple pour une contribution financière pour un système de protection contre la foudre. Depuis fin 2023, le portail clientèle myGVB est en outre lié à la plateforme de durabilité myky. Celle-ci aide les propriétaires fonciers à envisager des mesures judicieuses pour rendre leur domicile plus durable, et ce, gratuitement. Si vous êtes déjà cliente ou client myky, vous pouvez donc dès maintenant consulter dans votre dossier personnel les assurances que vous avez conclues auprès de l'AIB et de la GVB Assurances privées SA. La condition à remplir est de s'enregistrer au préalable sur myGVB et d'habiter dans le canton de Berne.

mygvb.ch

Établir et soumettre en ligne la preuve de protection incendie

Certains projets immobiliers nécessitent une preuve de protection incendie. Depuis l'automne 2023, la maîtrise d'ouvrage et les architectes peuvent établir en ligne, grâce à la plateforme HeurekaPlus, la preuve de protection incendie et la joindre au dossier de demande de permis de construire. Cela leur facilite le travail, de même que celui des autorités chargées des contrôles. La « preuve de protection incendie light » est une prestation de l'AIB, prévue avant tout pour les projets immobiliers de maisons individuelles, d'immeubles locatifs et de bâtiments élevés. D'autres affectations suivront.

heurekaplus.ch

Protégez automatiquement vos stores contre la grêle

Les stores à lamelles sont constitués de fines lamelles en aluminium, qui peuvent être cabossées par des grêlons de 1 à 2 centimètres seulement. L'AIB recommande donc de lever les stores en cas d'alerte de grêle.

Mais que faire si un orage de grêle approche alors que l'on n'est pas à la maison ? Le système « Protection grêle – tout simplement automatique » veille à ce que les stores électriques soient remontés à temps. Pour que le système fonctionne comme souhaité, il faut, en plus des stores électriques, une commande automatique des stores ou du bâtiment.

L'AIB soutient le système « Protection grêle – tout simplement automatique » et prend à sa charge tous les coûts pour le boîtier de signal et l'installation par du personnel spécialisé. Si la commande automatique des stores fait défaut, l'AIB prend également en charge une partie des coûts d'installation afin d'éviter des dommages plus importants.

Vous trouverez de plus amples informations en ligne sur :



centre-dangersnaturels.ch/protectiongrele



Nous prenons en charge les coûts pour le boîtier de signal et l'installation



Notre centre clientèle : toujours à votre disposition

Contact

Numéro gratuit : 0800 666 999
Courriel : info@gvb.ch

Heures d'ouverture

En cas d'urgence, le centre clientèle est joignable 24 heures sur 24. Si vous avez besoin de conseils, si vous avez changé ou allez changer d'adresse, ou si vous avez d'autres questions, nous sommes à votre disposition pendant nos heures d'ouverture.

Du lundi au jeudi : 07 h 30-12 h 00
13 h 15-17 h 30
Vendredi : 07 h 30-12 h 00
13 h 15-17 h 00

Conseil

Veillez indiquer votre numéro de contrat quand vous nous contactez. Votre requête pourra ainsi être traitée plus rapidement.

gvb.ch/centre-clientele

Éditeur Groupe GVB : Assurance immobilière Berne, GVB Assurances privées SA, GVB Services SA, SafeT Swiss SA **Rédaction** Division Communication, Linda Zampieri, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, téléphone 0800 666 999, kommunikation@gvb.ch, gvb.ch
© GVB 2024

GVB-Info est imprimé sur du papier recyclé certifié FSC.



Mettez à jour votre adresse et passez une soirée supercalifragilisticexpialidocious.

Pour un bon déroulement du concours, nous avons besoin de coordonnées à jour, telles que votre adresse, votre numéro de téléphone et votre e-mail. Veuillez nous communiquer vos coordonnées actuelles, soit en ligne, soit sur le coupon-réponse préaffranchi. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur l'enveloppe.

Nous vous remercions de votre coopération.

Assurance immobilière Berne

Parmi tous les envois, nous tirerons au sort **150x 2 billets** pour les **Thunerseespiele**

Vous préférez ne pas vous en remettre au hasard ?
Ou vous avez besoin de plus que 2 billets ?
La clientèle de l'AIB bénéficie d'un rabais de 20 % sur les billets : gvb.ch/thunerseespiele

150x 2 billets pour MARY POPPINS aux Thunerseespiele, du 10 juillet au 24 août 2024, seront tirés au sort parmi les participant-e-s. Les gagnant-e-s du concours seront notifiés par écrit d'ici au 14 juin 2024 et acceptent que leur nom soit publié. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance n'est échangée au sujet du concours. Les prix ne peuvent pas être versés en espèces. Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe GVB ne sont pas autorisés à participer au concours. Les coordonnées peuvent être mises à disposition des sociétés du Groupe GVB à des fins de marketing.